

2. *Authorizes* the Secretary-General to provide personnel for four complete teams of interpreters with the necessary technical staff as set forth in the budget estimates for 1948¹ and the equipment and maintenance for which provision is made in the supplementary estimates for 1948;²

3. *Authorizes* the Secretary-General to include in the equipment mentioned in paragraph 2 above, wireless equipment for use in the General Assembly Hall and in the two Council chambers, and to service conferences away from headquarters.

*Hundred and fifteenth plenary meeting,
15 November 1947.*

153 (II). Composition of the Secretariat and the principle of geographical distribution

Whereas it is desirable to attain a balanced geographical distribution in the composition of the Secretariat, thus improving the present distribution, which results from unavoidable difficulties encountered in the initial stages of organization;

Whereas the above consideration does not conflict with the paramount consideration of employment of the staff, as laid down in Article 101, paragraph 3, of the Charter, namely, the necessity of securing the highest standard of efficiency, competence and integrity;

Whereas, in view of its international character and in order to avoid undue predominance of national practices, the policies and administrative methods of the Secretariat should reflect, and profit to the highest degree from, assets of the various cultures and the technical competence of all Member nations,

The General Assembly

1. *Reaffirms* the principle of securing the highest standard of efficiency, competence and integrity in the staff of the Secretariat, as well as the importance of recruiting the staff on as wide a geographical basis as possible, and

2. *Requests* the Secretary-General:

(a) To examine the recruitment policy that has been followed to date with a view to improving the present geographical distribution of the posts within the various Departments;

(b) To take, as soon as possible, the necessary steps with a view to engaging staff members from those countries which have not yet any of their nationals in the Secretariat;

(c) To review, in accordance with the recommendations of the Advisory Committee on

¹ See *Official Records of the second session of the General Assembly*, Supplement No. 5.

² See document A/498.

2. *Autorise* le Secrétaire général à constituer quatre équipes complètes d'interprètes, accompagnées du personnel technique nécessaire, conformément aux indications qui figurent dans les prévisions budgétaires pour 1948¹, et à pourvoir aux installations et à l'entretien prévus dans le supplément au budget pour 1948²;

3. *Autorise* le Secrétaire général à comprendre, dans les installations mentionnées au paragraphe 2 ci-dessus, le matériel radiophonique destiné à être utilisé dans la salle des séances de l'Assemblée générale, dans les deux salles de conseil et aux conférences qui se tiennent hors du siège de l'Organisation.

*Cent-quinzième séance plénière,
le 15 novembre 1947.*

153 (II). Composition du Secrétariat et principe de répartition géographique

Considérant qu'il est souhaitable de réaliser dans la composition du Secrétariat une répartition géographique équilibrée, et d'améliorer ainsi la répartition actuelle qui est due aux difficultés qui étaient inévitables aux premiers stades d'organisation;

Considérant que le principe précédent n'est pas en contradiction avec la considération dominante dans le recrutement du personnel, telle qu'elle est fixée dans l'Article 101, paragraphe 3, de la Charte, c'est-à-dire avec la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité;

Considérant qu'en raison du caractère international du Secrétariat et afin d'éviter une prédominance injustifiée d'habitudes nationales, la ligne de conduite suivie par le Secrétariat et les méthodes administratives appliquées par lui doivent au plus haut point s'inspirer et bénéficier des acquisitions des diverses cultures et de la compétence technique de tous les Etats Membres,

L'Assemblée générale

1. *Réaffirme* le principe selon lequel il est nécessaire d'assurer au Secrétariat les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité, ainsi que l'importance d'un recrutement du personnel effectué sur une base géographique aussi large que possible, et

2. *Invite* le Secrétaire général:

a) A revoir la ligne de conduite qui a été suivie jusqu'ici en matière de recrutement, afin d'améliorer la répartition géographique actuelle des postes dans les divers départements;

b) A prendre, aussitôt que possible, les mesures nécessaires afin d'engager du personnel dans les pays dont le Secrétariat ne compte encore aucun ressortissant;

c) A réexaminer, conformément aux recommandations du Comité consultatif pour les ques-

¹ Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale*, Supplément No 5.

² Voir le document A/498.

Administrative and Budgetary Questions, the qualifications, background and experience of the present members of the staff, with a view to replacing those who do not reach the high standards fixed by the Charter;

(d) To take all practicable steps to ensure the improvement of the present geographical distribution of the staff, including the issuance of such rules and regulations as may be necessary to comply with the principles of the Charter as elaborated in this resolution;

(e) To present to the next regular session of the General Assembly a report of the action taken under this resolution.

*Hundred and fifteenth plenary meeting,
15 November 1947.*

154 (III). Proposal for the adoption of Spanish as one of the working languages of the General Assembly

The General Assembly,

Taking into account the wide administrative and budgetary implications and the political and legal aspects of the adoption of Spanish as one of the working languages of the General Assembly,

Requests the Secretary-General to study all aspects of the proposal and to report to the next regular session of the General Assembly.

*Hundred and fifteenth plenary meeting,
15 November 1947.*

155 (III). Appointment of an Investments Committee

The General Assembly

Resolves that:

1. In accordance with the provisions of section 25 of the provisional regulations for the United Nations Joint Staff Pension Scheme,¹ the appointment by the Secretary-General of:

M. Jacques Rueff, Honorary Governor of the Bank of France;
Mr. Ivar Rooth, Managing Director of the Bank of Sweden;
Mr. Marriner S. Eccles, Chairman of the Board of Governors, Federal Reserve System of the United States of America,

to constitute an Investments Committee, is approved;

2. The terms of office of the members shall expire on 31 December 1950, 31 December 1949 and 31 December 1948 in the order named above;

3. The normal term of office of a member of the Investments Committee shall be three years, and members shall be eligible for reappointment. At the regular session of the General Assembly each year, the Secretary-General shall submit the

¹ See *Resolutions adopted by the General Assembly during the second part of its first session*, page 159.

tions administratives et budgétaires, les titres, la carrière et l'expérience des membres actuels du Secrétariat, afin de remplacer ceux d'entre eux qui ne possèdent pas les hautes qualités exigées par la Charte;

d) A prendre toutes les mesures possibles pour assurer l'amélioration de la répartition géographique actuelle du personnel, notamment en établissant toutes règles et tous règlements qui peuvent être nécessaires pour observer les principes de la Charte rappelés dans la présente résolution;

e) A présenter à la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale un rapport sur les mesures prises en vertu de la présente résolution.

*Cent-quinzième séance plénière,
le 15 novembre 1947.*

154 (III). Proposition d'adoption de l'espagnol comme l'une des langues de travail de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale,

Tenant compte des importantes conséquences d'ordre administratif et budgétaire qu'entraînerait l'adoption de l'espagnol comme l'une des langues de travail de l'Assemblée générale, ainsi que des aspects politiques et juridiques que présente cette adoption,

Invite le Secrétaire général à étudier tous les aspects de la proposition et à faire rapport à la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale.

*Cent-quinzième séance plénière,
le 15 novembre 1947.*

155 (III). Nomination d'un Comité des placements

L'Assemblée générale

Décide ce qui suit:

1. Conformément aux dispositions de la section 25 du règlement provisoire de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies¹, la nomination par le Secrétaire général des personnes suivantes:

M. Jacques Rueff, Gouverneur honoraire de la Banque de France;
M. Ivar Rooth, Directeur de la Banque de Suède;
M. Marriner S. Eccles, Président du *Board of Governors, Federal Reserve System* des Etats-Unis d'Amérique,

pour constituer un Comité des placements, est approuvée;

2. Les mandats des membres du Comité expireront respectivement le 31 décembre 1950, le 31 décembre 1949 et le 31 décembre 1948, dans l'ordre où leurs noms sont énumérés plus haut;

3. La durée normale du mandat d'un membre du Comité des placements est de trois ans, et les membres de ce Comité sont rééligibles. Chaque année, lors de la session ordinaire de l'Assemblée générale, le Secrétaire général soumettra à l'ap-

¹ Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale pendant la seconde partie de sa première session*, page 159.